

Communications

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **90 (1939)**

Heft 1

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Après réception des cotisations, il sera procédé à l'impression de la liste des sociétaires; aussi bien êtes-vous priés de signaler les changements d'adresse survenus.

Zurich, Ottikerstrasse 61,

Le caissier : *H. Fleisch*, inspecteur forestier.

COMMUNICATIONS.

Au Parc national de l'Engadine. Données statistiques sur quelques-uns de ses hôtes parmi les animaux.

Le rapport annuel pour 1937, publié par la commission fédérale du Parc national de l'Engadine, contient quelques données statistiques sur le nombre de quelques-uns des animaux vivant à l'intérieur du vaste refuge. D'après les évaluations du service de surveillance, voici quel était à fin 1937, en chiffres ronds, le nombre des représentants de quelques espèces (entre parenthèse, les chiffres de 1936) :

<i>Bouquetins</i>	60—70	(45)
<i>Cerfs</i>	240	(220)
<i>Chevreaux</i>	120	(120)
<i>Chamois</i>	1200—1300	(1300)

Il ressort de ces indications que les *bouquetins*, qui manquaient totalement dans le canton des Grisons avant la création du parc et y furent introduits par apport de l'étranger, se multiplient de façon assez rapide. Le fait est d'autant plus réjouissant que, durant les premières années de l'intéressant essai, cette multiplication s'était heurtée à de nombreuses difficultés et ne progressa d'abord que très lentement.

Fréquence du champignon provoquant la pourriture « rouge tendre » du sapin dans le canton des Rhodes extérieures.

L'inspectorat des forêts de ce demi-canton a fait, aidé du personnel forestier communal, une enquête sur la fréquence, en pays appenzellois, de ce parasite si redouté dans les plantations d'épicéa des basses et moyennes régions (*Trametes radiciperda* R. Hartig). Voici quel en fut le résultat.

- 1° Ce parasite est plus ou moins répandu dans tous les triages, mais pas dans tous les peuplements.
- 2° C'est sur les sols superficiels, sablonneux, tournés au sud et à l'ouest, ou encore dans les stations humides, qu'il est le plus fréquent, mais particulièrement dans les forêts soumises au parcours du bétail. Ce dernier fait s'explique par les blessures que celui-ci cause aux racines superficielles.

3° C'est dans les plantations pures d'épicéa qu'on le constate surtout; le degré d'infection, en pareils cas, peut s'élever jusqu'à 50 %.

Dans les peuplements mélangés, l'infection est très faible ou nulle, surtout quand les feuillus sont représentés dans le mélange.

4° On ne constate que rarement cette pourriture dans les peuplements issus de semis naturels.

5° Les traces de ces dégâts sont visibles dans les peuplements, dès l'âge de 15 à 20 ans.

(Extrait du rapport de gestion 1937/1938 de l'administration forestière d'Appenzell Rh.-Ext., p. 21.)

CHRONIQUE.

Confédération.

Commission fédérale pour l'examen forestier d'éligibilité à un emploi supérieur. *Mutations.* M. Th. Weber, inspecteur forestier chef du canton de Zurich, vient de donner sa démission comme membre de cette commission. Le Conseil fédéral l'a acceptée pour la fin de 1938, avec remerciements pour les services rendus. M. Dasen, conservateur des forêts à Spiez, jusqu'ici membre suppléant, a été désigné pour lui succéder. Le nouveau membre suppléant, nommé par le Conseil fédéral, est M. H. Steiger, inspecteur forestier cantonal, à St-Gall.

Ecole polytechnique. Celle-ci a, en date du 25 octobre écoulé, décerné le grade de *docteur* ès sciences techniques à M. Eugène Eugster, inspecteur forestier d'arrondissement à Brigue. Cela sur le vu d'une dissertation doctorale sur le sujet suivant : « Schneestudien im Oberwallis und ihre Anwendung auf den Lawinenverbau » (*Etude de la neige dans le Haut Valais et de ses applications dans les travaux de défense contre les avalanches*). Ont fonctionné, comme rapporteur, M. le professeur R. Staub et, comme co-rapporteur, M. le professeur H. Badoux. Ce travail paraît dans les « Beiträge zur Geologie der Schweiz, geotechnische Serie »; des extraits en seront publiés dans la « Schweiz. Zeitschrift für Forstwesen ».

Ecole polytechnique. *Nombre des étudiants forestiers.* A l'Ecole forestière (6^{me} division), les admissions au commencement de l'année scolaire 1938/39 ont été très sensiblement inférieures en nombre à celles de l'année précédente : 8, au total (en 1937 : 24). C'est là, en somme, un fait réjouissant, étant donné que depuis quelques années notre Ecole a abrité un nombre anormalement élevé d'étudiants.

L'effectif actuel des étudiants forestiers se décompose comme suit (fin décembre 1938) :

1 ^{er} cours :	9	étudiants
2 ^{me} »	21	»